

TANNÉ(E-S) D'ÊTRE AU BAS DE L'ÉCHELLE

UNE RÉFORME EN PROFONDEUR C'EST L'HEURE!

Différentes lois régissent le monde du travail dont la Loi sur la santé et la sécurité au travail, la Loi sur les maladies professionnelles, le Code du travail, et bien sûr, la Loi sur les normes du travail. Cette dernière vise à protéger les travailleurs et travailleuses non-syndiqués qui représentent 60 % de la population active au Québec. Il s'agit d'environ 1,6 million de salariés...

Depuis plusieurs années, la crise de l'emploi et différentes stratégies patronales et gouvernementales ont érodé le support législatif des travailleurs et des travailleuses, augmenté la précarité d'emploi et entraîné des conditions de travail à la baisse. L'évolution de l'emploi au Québec, depuis plus de 20 ans, révèle deux phénomènes: le recul de l'emploi salarié à temps plein et la croissance de l'emploi atypique.

La loi actuelle qui date de 1980 est désuète et ne tient pas compte de la réalité présente du marché du travail. Les statuts d'emploi se modifient et les emplois stables deviennent des emplois contractuels, autonomes, sur appel, à temps partiel, en sous-traitance, etc. Ils permettent d'éviter en tout ou en partie l'application des lois du travail.

Une promesse qui dure

Le gouvernement a promis une réforme de la Loi sur les normes du travail depuis 1997. Au printemps dernier, le ministre du Travail, Monsieur Jean Rochon, a déposé un document et tenu une consultation sur les propositions gouvernementales concernant la révision de cette Loi. Une quarantaine d'organismes ont été entendus; le milieu patronal, syndical et communautaire. Évidemment, les points de vue étaient souvent en opposition. Pour les entreprises, ce n'est pas le temps d'amé-

liorer les normes minimales du travail. Pour permettre la vitesse de croisière de l'économie, il ne faut pas de contraintes. Cela empêche d'être productif et compétitif. Alors, pourquoi légiférer??? Pour tous ces travailleurs et travailleuses qui vivent des conditions de travail abusives et

pour leur assurer les mêmes droits et les mêmes conditions quel que soit leur statut.

Et plus encore...

Parce qu'il faut diminuer le temps de travail, instaurer le droit de refus de faire du temps supplémentaire. De



C'est le temps de « notre » récolte, monsieur Rochon.

- SOMMAIRE -

Au supermarché des croyances	p. 2
La guerre en Irak : non merci!	p. 2
Sondage sur les gens du quartier	p. 3
L'information dans le temps	p. 4
Chasse aux cadeaux-souvenirs	p. 4
Journées québécoises de la solidarité internationale / Activités à Sherbrooke	p. 5
Le conflit israélo-palestinien	p. 5
Hourra! Le taux de chômage augmente	p. 6
Arrestation et simple citoyen	p. 7
La nuit des sans-abri	p. 7
Les murs se dévoilent	p. 8
Au centre-ville : les jours sont comptés	p. 8

NOUS VOULONS PLUS QU'UNE RÉFORMETTE NOUS VALONS PLUS QUE DES MIETTES

plus en plus de personnes effectuent trop d'heures supplémentaires au détriment de leur santé physique et mentale. Parce qu'il faut tenir compte des obligations familiales. Parce qu'il faut augmenter les congés (2 semaines de vacances annuelles contre 6 semaines en Europe, aucun congé de maladie...). Parce qu'il faut régler le problème de discrimination salariale et de substitution en emploi. La sous-traitance et les agences de placement permettent de donner un salaire moindre. Parce qu'il faut hausser le salaire minimum pour permettre aux personnes de sortir de la pauvreté. Plus de 217 000 travaillent à 7,00 \$/heure. Parce qu'il faut offrir un recours véritable en cas de congédiement ou de harcèlement psychologique. Parce qu'il faut revendiquer l'inclusion des gardiennes dans la loi. En effet, plus de 8 000 personnes

prodiguant des soins à domicile sont dans un vide juridique qui ne prévoit aucune protection. Parce qu'il faut améliorer les conditions des domestiques, des personnes immigrantes travaillant en vertu d'une entente pour obtenir leur statut d'immigrant-e. Les raisons ne manquent pas, mais il faut un courage politique... Cet automne se déroulera une tournée d'information, de sensibilisation et d'actions menée par l'organisme *Au bas de l'échelle* dans toutes les régions du Québec. Soyons alertes et solidaires pour forcer le gouvernement à déposer un projet de loi.

Françoise David sera présente pour une formation jeudi le 26 septembre de 13 h 15 à 16 h 30, à la CSN, au 180, rue Acadie à Sherbrooke.

Manon Brunelle
Illusion-Emploi

-- ÉDITORIAL --

La guerre de BUSH

NON MERCI !!!

Depuis quelques mois déjà, une vaste offensive idéologique provenant de nos voisins du sud (made in USA) nous agresse avec une idée fixe : il faut attaquer l'Irak. Et pourquoi ? Ce pays n'a pas respecté des résolutions de l'ONU sur la possibilité de vérifier s'il possède des armes nucléaires (ou du moins les ingrédients pour les fabriquer) et entretiendrait des liens très étroits avec les terroristes internationaux dont Oussama ben Laden. Évidemment, rien à voir avec les intérêts économiques (pétrole) ou la prétention d'imposer sa vision du monde !!! De toute façon, s'il fallait attaquer les pays ne respectant pas les résolutions de l'ONU, les États-Unis et Israël seraient les premiers sur la liste... Maintenant que l'Irak a accepté le retour des inspecteurs de l'ONU, que sera l'attitude des USA???

D'ailleurs soulignons que plusieurs militaires dans les plus hauts gradés aux États-Unis, maintenant à leur retraite, se sont opposés à une intervention en Irak (dont le général Schwarzkopf, responsable de l'opération «Tempête du désert» contre l'Irak en 1991...), et ce, parce qu'ils trouvent aucune justification assez importante à un tel acte de guerre!!!

Être contre «A» ne veut pas dire être pour «B»...

Clarifions tout de suite la situation : ce n'est pas parce que nous sommes contre la perspective guerrière de Bush et compagnie que nous sommes pour le terrorisme. Cependant, il faut être aveugle pour ne pas constater les torts immenses causés par les États-Unis depuis plus de cinquante ans à travers la planète. La liste des horreurs commises par les «boys» de ce pays (surtout les dirigeants qui ne se salissent pas les mains directement, bien entendu...) serait beaucoup trop long à énumérer dans un si petit journal... Évidemment, cela ne justifie en rien les kamikazes du 11 septembre 2001 ou les kamikazes palestiniens.

Cependant, si nous voulons la disparition totale, du moins une diminution graduelle de ces gestes sanglants, il nous faut avoir le courage de nous poser la question POURQUOI ??? Se poser cette question est un pas dans la bonne direction mais y répondre HONNÊTEMENT demeure une des clefs pour changer la situation. D'ailleurs comme l'ont indiqué plusieurs «prix Nobel» dans une lettre l'an dernier, «la pauvreté, plus que le terrorisme, sera la menace majeure pour la paix mondiale dans les années à venir» (La Presse, 8 décembre 2001).

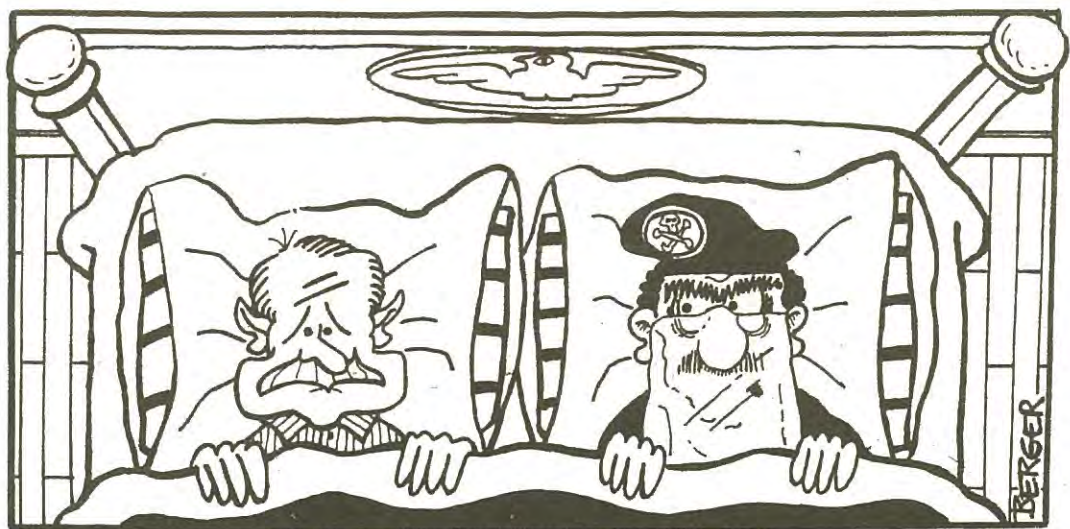
Nous partageons cette analyse qui fait que la pauvreté, la misère, l'injustice, l'oppression et le manque d'espoir d'un changement prochain de la situation demeurent le meilleur fertilisant pour le terrorisme aveugle et la répétition de gestes comme ceux posés le 11 septembre. Les milliards de dollars dévolus à l'armement et à la guerre devraient être «détournés» vers la lutte à la pauvreté et à l'injustice sociale et économique. Voilà l'orientation fondamentale sur laquelle nous nous basons pour développer nos analyses et nos luttes. Mais peut-on sérieusement penser y parvenir en demeurant dans le système économique et politique actuel ???

La lutte pour la paix

De plus en plus de personnes partagent l'idée de développer des attitudes et des interventions en fonction de la résolution des conflits de façon non violente visant ainsi à briser le cercle malsain et destructeur dans lequel les «grands» de ce monde semble vouloir nous maintenir. Cependant, pour que les voix «pacifiques» se fassent entendre et aient un pouvoir réel dans la société, vous, lecteurs et lectrices, devriez vous y rallier et militer en ce sens.

À moins que vous attendiez gentiment chez vous, sans bouger, d'autres 11 septembre...

Le Collectif d'Entrée Libre



SADDAM HUSSEIN ACCEPTERA LES INSPECTEURS DE L'ONU.
« OK! J'SUIS LÀ OÙ TU M'VOULAIS! - FAIS QU'QUE CHOSE ASTEURE! »

Chacun son panier au supermarché des croyances

Toronto, juillet 2002 : 800 000 jeunes du monde entier célèbrent leur foi autour du Pape Jean-Paul II lors d'un événement d'envergure, bien orchestré et médiatisé. Mais ne soyons pas dupes : les églises continuent tout de même de se vider, au Québec encore plus qu'ailleurs... Les données sur la croyance et la pratique religieuses ne mentent pas : toutes les grandes religions d'Occident connaissent un déclin discret, tranquille mais bel et bien réel. Pas de révolte, pas de soulèvement, pas de passion pour une nouvelle religion... simple désintéressement et indifférence. En fait, l'Église n'est pas la seule institution dans cette situation : il semblerait que toutes les institutions vivent cette crise.

Dans le cas de la religion, un phénomène semble se soulever et prendre la place des religions traditionnelles. À bas le conformisme, les règles et la culpabilité associées généralement aux religions : à l'image peut-être de notre société individualiste et de consommation, les occidentaux se tournent vers une spiritualité du chacun pour soi, où liberté et bien-être personnel sont les mots d'ordre. New Age, néobouddhisme, anges, réincarnation sont quelques-unes des avenues empruntées. Le remplacement des institutions religieuses par d'autres croyances semble indispensable, car « quand un individu ne se reconnaît dans aucune Église, cela ne veut pas dire qu'il ait renoncé à se poser de grandes questions d'ordre métaphysique concernant le

mal, la souffrance, la mort, et surtout le sens de la vie. » Dans certains cas, au-delà du besoin de donner du sens à l'existence, le but peut être de se rassembler, de s'identifier à un groupe. Il ne faut pas oublier que la religion, malgré tous ses défauts et ses lacunes, a tout de même l'avantage de solidifier les communautés et de donner des points de repères auxquels se rattacher. Il s'agit d'un élément structurant de la société.

Magasinage, marché, nomadisme, etc...

Somme toute, doit-on ou non accueillir et encourager cette nouvelle tendance? Les appellations qui désignent ce phénomène sont plutôt péjoratives : marché des biens du salut, magasinage des croyances, nomadisme spirituel,

supermarché ou bric-à-brac religieux, spiritualité de la confusion... Pourtant, au coeur d'un bon nombre de ces nouveaux systèmes de valeurs, on retrouve la solidarité, les droits de l'Homme, le respect, la dignité et l'éthique. Aurait-on réussi à trouver, quelque part entre liberté et conformisme, de simples balises, des valeurs, bref un point d'équilibre qui nous permet de répondre à nos questions, de partager notre point de vue avec d'autres, tout en demeurant libres? Chose certaine, ce «magasinage du religieux» compte beaucoup de jeunes adeptes, alors il constituera probablement l'avenir des religions.

Marie-France Noël

BEAUGÉ, Florence. «Décompositions, recombinaisons et croyances multiples : Vers une religiosité sans Dieu», *Le Monde diplomatique*, septembre 1997.

Journal communautaire
bimestriel



187, rue Laurier, local 317
Sherbrooke (Québec)
J1H 4Z4

Téléphone : 821-2270
Courriel : entree@aide-internet.org

Équipe de rédaction

Carole Archambault
Pierre Berger
Yanick Bilodeau
Geoffroy Bruneau
Louise Daigle
Normand Gilbert
Marisol Lemay
Karine Therrien

Mise en page

Louise Daigle

Correction

Marisol Lemay

Caricature

Pierre Berger

Collaboration

Alexandre Badibanga
Manon Brunelle
Marie-France Noël
Me Micheline Plante
Denis Poudrier
Stéphanie Rajotte
Claude Richard
Petrollena van Dijk
Arlette Vittecoq

Éditeur : La Voix Ferrée

Impression : The Record

Distribution :

Publi-Sac Estrie

Poste Publication : Enrg. 7082

Dépôt légal 3^e trimestre 2002
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Territoire de distribution *gratuite* délimité par les rues Queen au nord, Saint-Joseph au sud, Le Phare à l'ouest et par la rivière St-François pour l'est.

AMECO Association des médias écrits communautaires du Québec

Culture et Communications Québec

AVDA membre 2002

RPM Réseau de placement de médiation communautaire

Sondage exclusif

HOMMES (32) FEMMES (58) TOTAL (90)

1- Depuis combien de temps habitez-vous le quartier ?

	HOMMES (32)	FEMMES (58)	TOTAL (90)
Moins d'un an	25 %	29 %	28 %
01 à 03 ans	09 %	22 %	18 %
03 à 05 ans	13 %	09 %	11 %
05 à 10 ans	09 %	12 %	10 %
10 ans à 20 ans	13 %	14 %	13 %
20 ans ou plus	31 %	14 %	20 %

2- Êtes-vous locataire ou propriétaire ?

	HOMMES (32)	FEMMES (58)	TOTAL (90)
Locataire	78 %	66 %	73 %
Propriétaire avec conjoint-e	15 %	17 %	17 %
Propriétaire sans conjoint-e	07 %	15 %	09 %
Coopérative	00 %	02 %	01 %

3- Partagez-vous votre loyer ou maison avec...

	HOMMES (32)	FEMMES (58)	TOTAL (90)
Demeure seul-e	34 %	34 %	34 %
Conjoint-e seulement	22 %	15 %	19 %
Conjoint-e/un enfant	13 %	09 %	09 %
Conjoint-e/deux enfants	06 %	05 %	05 %
Conjoint-e/trois enfants ou +	03 %	06 %	05 %
Un enfant	03 %	09 %	07 %
Deux enfants	00 %	02 %	01 %
Trois enfants ou plus	00 %	02 %	01 %
Parents (mère et/ou père)	00 %	02 %	02 %
Soeurs et/ou frères	00 %	02 %	02 %
Co-locataires (un seul)	16 %	09 %	10 %
Co-locataires (deux)	00 %	05 %	03 %
Co-locataires (trois ou plus)	03 %	00 %	01 %

4- Pourquoi avez-vous choisi de vous établir dans ce quartier? Identifier les 3 raisons les plus importantes ?

	HOMMES (32)	FEMMES (58)	TOTAL (90)
Proximité de services (écoles, autobus, épicerie,...)	50 %	72 %	63 %
Prix du loyer	56 %	57 %	56 %
Grandeur du loyer	53 %	33 %	41 %
Proximité du travail (ou de l'école, si vous êtes aux études)	53 %	31 %	38 %
Environnement (parc, arbres, etc.)	25 %	34 %	32 %
Proximité du centre-ville	19 %	27 %	23 %
Autres raisons invoquées**	22 %	17 %	19 %
Tranquillité	06 %	05 %	06 %

** Parenté / héritage / environnement humain / ami-e-s / foyers d'accueil / loisirs / beauté du logement

5- Selon vous, quelles devraient être la priorité du Conseil municipale pour le quartier ? (Un seul choix)

	HOMMES (32)	FEMMES (58)	TOTAL (90)
L'aménagement des parcs	23 %	24 %	24 %
La réfection des rues	29 %	14 %	19 %
L'amélioration du transport en commun	06 %	19 %	15 %
L'éclairage	12 %	12 %	12 %
Autres priorités invoquées**	09 %	10 %	10 %
La signalisation (arrêts - feu de circulation, ...)	06 %	04 %	04 %
Plus de surveillance policière	00 %	04 %	02 %
Investissements économiques	03 %	00 %	01 %
Satisfait-e-s	12 %	13 %	13 %

** Parc à graphittis / aménagement d'une piste à patin et à skateboard / transport entre Sherbrooke et Magog / diminution du bruit / vitesse automobile / protection des arbres / sensibilisation à la pauvreté / aide pour la rénovation/ transport pour aîné-e-s / diminution du bruit

UN QUARTIER QUI « BOUGE »...

Dans la perspective de connaître davantage la réalité sociale du quartier Centre-Sud de Sherbrooke, le journal communautaire **ENTRÉE LIBRE** a effectué un petit sondage maison sur certains aspects de celle-ci. Quelques constats intéressants et quelques surprises...

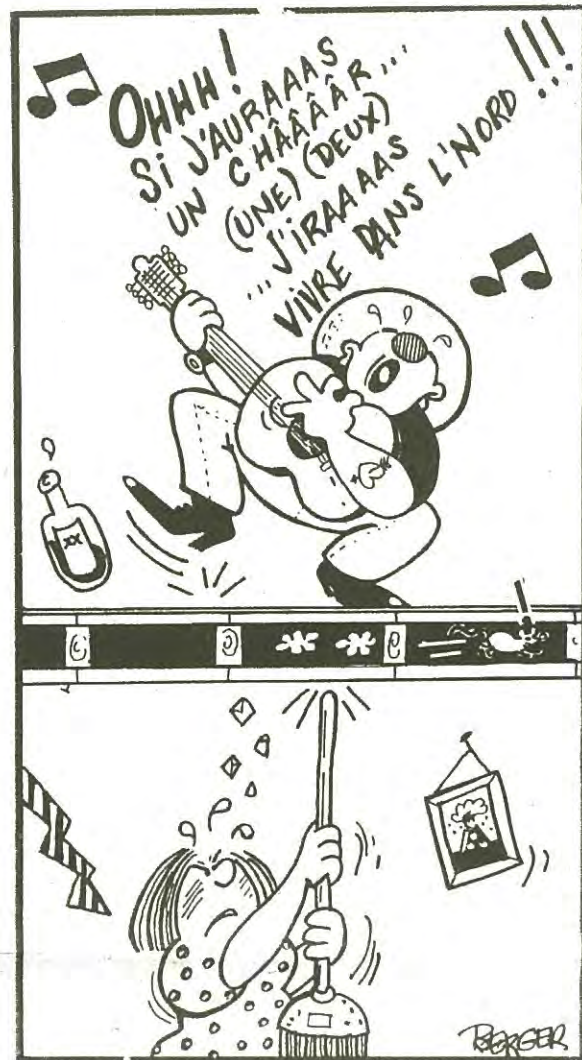
DANS LE QUARTIER DEPUIS...

Le sondage révèle que plus de la moitié (57%) des personnes interrogées résident dans le quartier depuis moins de cinq (5) ans dont 46% depuis moins de trois ans. Par ailleurs, donnée surprenante, 20% résident dans le quartier depuis plus de 20 ans. Ce pourcentage laisse supposer que plusieurs personnes trouvent que ce quartier demeure un environnement assez intéressant pour y demeurer longtemps. Par ailleurs, compte tenu que 73% des personnes se disent locataires, il est moins surprenant de constater le pourcentage de personnes résidant dans le quartier depuis peu.

De plus, il faut souligner que le quartier Centre-Sud (comme certaines parties de d'autres quartiers à Sherbrooke) comprend un nombre élevé d'étudiants et d'étudiantes de l'Université et du CEGEP. En tenant compte de cette réalité, il nous apparaît moins surprenant de constater le nombre élevé des personnes résidant dans le quartier depuis moins de trois ans. Il faut aussi souligner que les personnes aux études recherchent souvent des loyers à plus bas prix (compte tenu de leurs revenus...) et que les loyers au centre-ville sont souvent moins chers que dans d'autres quartiers. D'ailleurs, le prix du loyer a été identifié par plus de 56% des personnes interrogées comme l'un des trois choix les ayant incitées à s'établir dans le quartier Centre-Sud...

POURQUOI LE CENTRE-SUD??

Les trois choix retenus le plus souvent par les personnes interrogées sur les raisons les ayant motivées à s'installer dans le quartier Centre-Sud sont la proximité des services (63%), le prix du loyer (56%) et la grandeur du loyer (41%). Ce qui étonne



quelque peu est de constater le premier choix des gens dans un contexte où nous entendons souvent dire qu'il n'y a de moins en moins de services dans ce quartier...

Une autre constatation intéressante : les hommes identifient beaucoup plus clairement (72%) que les femmes (50%) la question de la proximité des services comme raison du choix du quartier. Les femmes choisissent presque nez-à-nez le prix du loyer (56%), la grandeur du loyer (53%) et la proximité du travail (53%)... Il serait intéressant de « creuser » davantage cette question. En attendant, place à votre propre interprétation, chers lecteurs et chères lectrices...

ET LES AMÉLIORATIONS...

En ce qui concerne les améliorations à apporter prioritairement par le Conseil municipal, le choix s'est

porté sur l'aménagement des parcs (24%), la réfection des rues (19%), l'amélioration du transport en commun (12%) ainsi que l'éclairage (10%). Soulignons que 13% des personnes se disent satisfaites de la situation actuelle tandis que 10% suggèrent différentes améliorations plus spécifiques. Devant ces réponses, il serait intéressant de prendre le pouls des conseillers du quartier et des hauts fonctionnaires de la Ville de Sherbrooke...

Pour terminer, soulignons un dernier élément qui n'est pas directement en lien avec ce sondage : il semble qu'un comité de citoyennes et citoyens du quartier se mettra sur pied vraisemblablement dans les prochains mois. En espérant que les données du présent sondage puissent contribuer à la réflexion de ce comité...

Normand Gilbert

-- MÉDIAS --

AVEC LE TEMPS, L'INFORMATION DIFFÈRE-T-ELLE?

Il y a un an, les États-Unis étaient frappés par une série d'attentats qui allait changer, selon certains, le cours de l'Histoire. Les événements ont fait la manchette de tous les médias de la planète. Un an plus tard, pouvons-nous affirmer que nous saisissons un peu mieux les causes associées à ces actes? Est-ce que la surenchère d'information qui nous fut présentée par les médias a contribué à en comprendre davantage sur « l'autre »? Il est permis d'en douter.

Réactions médiatiques

Deux tendances ont, semble-t-il, dominé au lendemain des attentats. D'un côté, les médias américains qui ont dans une large part embrassé les positions de leur gouvernement et de l'autre, les médias européens qui ont questionné le pourquoi et le comment de tels actes. Il est intéressant de noter que ceux (journalistes) oeuvrant aux États-Unis et qui osèrent s'élever contre les politiques gouvernementales, en défendant un point de vue considéré *anti-américain*, ont perdu leur emploi. Bienvenue au pays de la liberté de presse... Au Québec, on pourrait affirmer que les grands quotidiens commerciaux ont adopté une position mitoyenne. Cette dernière fut particulièrement suivie par la télévision.

La télévision face à la radio

En effet, la télévision nous a présenté *ad nauseam* et sous bien des angles les avions percutant les tours jumelles. Elle a dépêché sur place une pléthore de journalistes. L'énormité de la tragédie se reflétait souvent dans le contenu des reportages. Ces derniers renfermaient, en plus de l'information, une forte charge émotive qui traduisait le désarroi des reporters. Le flot ininterrompu d'images ainsi que les analyses de spécialistes de tout acabit ne permirent sans doute pas aux téléspectateurs et téléspectatrices d'en saisir les causes profondes.

La radio, format oblige, a, au contraire de sa collègue, multiplié les analyses et les entretiens avec moult spécialistes. On avait enfin le sentiment d'apprendre quelque chose. De plus, la variété et la provenance des points de vue rendaient la compréhension des événements beaucoup plus limpide. On peut se demander à juste titre si le flot incessant d'images n'a pas contribué à noyer l'information par rapport à la radio qui elle, se devait d'user davantage d'analyses, de commentaires et d'entrevues pour maintenir l'intérêt de son auditoire.

Un an plus tard, journalistes et spécialistes sont venus s'agglutiner sur le lieu du drame. On représenta, commémoration oblige, pour ainsi dire les mêmes images. Par contre, les propos des reporters, avec le recul, traduisaient bien la tristesse d'un pays meurtri, mais en toile de fond, résonnait le discours guerrier du président américain.

Claude Richard, pour le CRÉMI

Dans la Nouvelle ville de Sherbrooke

La chasse aux cadeaux-souvenirs

Tout récemment, j'ai eu l'honneur de faire un bref séjour à la radio de Radio-Canada en Estrie. Le réalisateur d'Estrie-Express, M. Robert Trudeau, cherchait un petit vent de renouveau pour son émission. Il m'a donc mandatée de jouer les touristes à Sherbrooke, à Magog et à North Hatley afin d'y mesurer la place occupée par l'industrie du souvenir. Focussons sur mon périple à Sherbrooke.

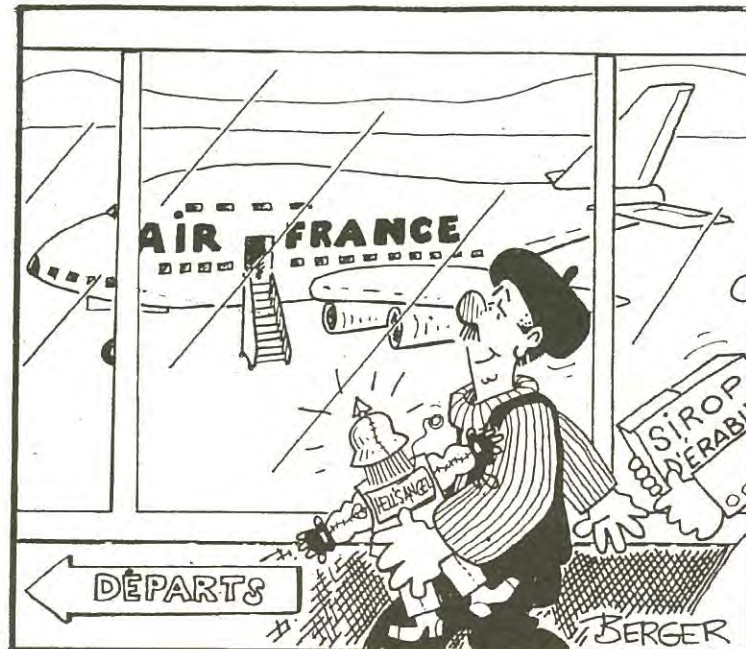
Je me suis d'abord rendue là où tout touriste digne de ce nom se rendrait normalement, le centre-ville. Bien entendu, en bonne touriste, j'étais à la recherche d'un cadeau-souvenir sherbrookoïse qui me remémorerait mon passage dans la ville. Je me suis donc attardée à la rue Wellington, principale artère du centre-ville.

Vive le patriotisme!

En longeant la Wellington Nord, j'y ai découvert multiples boutiques d'importations, mais aucune d'entre elles vantait la région. Par ailleurs, si je souhaitais ramener des objets d'Afrique ou d'Indonésie, on m'offrirait l'embarras du choix! Tout porte à croire que les commerçants ignorent le talent des artisans locaux.

Soudain, en m'arrêtant à la tabagie du coin, que vois-je? Des cartes postales du Québec, du Canada, d'Orford et enfin, de Sherbrooke! Presque émue, j'en prends une avec empressement. J'entre ensuite dans un petit magasin de souvenirs typiques où j'espère enfin attraper la piqure du magasinage touristique. Une panoplie de beaux objets meublent les lieux, mais rien de sherbrookoïse à l'exception d'un calendrier arborant les tableaux d'artistes-peintres régionaux.

Même scénario chez le libraire: rien sur les Cantons-de-l'Est, ses citoyens, son histoire ou ses paysages majestueux. Montréal en pas-



Touriste qui s'en retourne les bras chargés...

sant par Charlevoix et Boston, pour n'en nommer que quelques-uns sont cependant à l'honneur. On néglige même d'y tenir des cartes de la ville; moi qui n'ai hélas pas beaucoup le sens de l'orientation!

Un profil de souvenirs

Un tantinet découragée, mais toujours entêtée à dénicher la perle rare des souvenirs, je poursuis ma route en descendant un peu la King Ouest et là, finalement, une autre boutique. Wow! Environ le dixième du local est spécialement réservé aux touristes. J'y vois des chandails, des cuillères de collection en passant par des cendriers et des porte-clés. Bon, rien de très raffiné, mais le tout est signé Sherbrooke, Québec et (Taïwan); c'est déjà ça. Je succombe donc au

charme d'une tasse à café sur laquelle un beau grizzli est imprimé ainsi qu'à un T-shirt orné d'une tête d'Indien. En tant que touriste, je me jure cependant de prendre gare aux ours environnants et aux attaques possibles d'Indiens. À bien y penser, la Ville devrait installer des panneaux routiers de mise en garde.

Sherbrooke, plus qu'une ville? (ou Un souvenir amer, CHOISI!)

Mon magasinage terminé, je souhaite maintenant trouver des attraits touristiques en région. Je m'informe donc au terminus d'autobus près de la Wellington. On me dit alors que pour tout dépliant concernant la région, je dois me rendre au bureau d'information touristique (BIT) sur la King Ouest. On me précise que le BIT tient des dépliants sur Sherbrooke 2002. C'est quoi ça, Sherbrooke 2002? Et de toute façon, si c'était vraiment grandiose, je m'en serais rendu compte au centre-ville. Bof! Je repasserai peut-être une prochaine fois... Magog et North Hatley? Le touriste est roi!

Karine Therrien

CRÉMI

Collectif Régional d'Éducation
sur les Médias d'Information

TOUS LES MERCREDIS
FORMATION D'INITIATION
À INTERNET

C'EST
GRATUIT!

TOUS LES MARDIS
ACCÈS À INTERNET

Pour réservation : 346-0101

LA TABLE RONDE DES
OVER
DE L'ESTRIE

187, rue Laurier, local 314
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Téléphone : (819) 566-2727

Fax : (819) 566-2664

Courriel : trovepe@aide-internet.org

LE MOUVEMENT POPULAIRE

- Des ressources à découvrir
- Des alternatives à offrir
- Une force en devenir

Les Journées québécoise de la solidarité internationale en Estrie



« Choisissons notre monde pour une paix juste »

Tel est le thème mis en avant-scène par les groupes membres de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) qui célébreront du 17 au 27 octobre, les Journées québécoises de la solidarité internationale.



Le thème « Choisissons notre monde pour une paix juste » permet de mieux comprendre quelques conflits dans le monde, notamment dans la région des Grands-Lacs africains, en Colombie, en Afghanistan et sans doute, le conflit en Palestine.

Les événements du 11 septembre 2001, ont été le détonateur qui a incité les organismes de coopération internationale du Québec à réaliser diverses activités pour aider les gens à comprendre la cause des conflits

armés et trouver des solutions efficaces permettant de bâtir la paix.

Conférences et activités

À Sherbrooke, le Carrefour de solidarité internationale (CSI) planifie des activités de sensibilisation dont une conférence sur le conflit en Colombie et son impact en Amérique latine et dans les Caraïbes. Les conférenciers sont originaires de la Colombie et de Cuba. Cette conférence aura lieu le 17 octobre de 17 h à 19 h. Le lieu est à confirmer.

Le 18 octobre, M. Sami Aoun, professeur à l'Université de Sherbrooke donnera une conférence sur les conflits au Moyen-Orient. M. Aoun a été un des commentateurs à Radio-Canada du conflit en Afghanistan. Cette conférence aura lieu à la salle Alfred-Desrochers au Cégep de Sherbrooke. Elle sera précédée par un après-midi de solidarité porte-ouverte durant lequel, une dizaine d'organismes de solidarité internationale tiendront des kiosques d'information.

Le 23 octobre, Guillaume Landry, ambassadeur jeunesse pour l'action contre les mines antipersonnel au Québec donnera une conférence sur les mines antipersonnel : « Une problématique qui avance ». Cette conférence aura lieu à 19 h à la bibliothèque municipale Éva-Senécal.

Outre les conférences, les activités suivantes sont prévues : Solidarité en herbe, un quiz sur les conflits et la Simulation de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

Les deux activités s'adressent aux étudiants du secondaire.

Les Journées québécoises de la solidarité internationale se veulent donc un moment privilégié pour prendre connaissance de différentes sources de conflits dans le monde. Le CSI invite la population à surveiller sa programmation finale qui sortira au cours des prochains jours. Pour plus d'informations, contactez Alexandre Badibanga au numéro 566-8598, poste 25.

Alexandre Badibanga, CSI

Escalade de la violence

Le conflit israélo-palestinien

En 1948, la création de l'État d'Israël a provoqué de profondes perturbations politiques dans toute la région du Moyen-Orient, dont les effets se font sentir encore aujourd'hui. Au lendemain de la deuxième Guerre mondiale, la partition de la Palestine historique, immédiatement approuvée par l'ONU, a été acclamée comme une victoire par le monde occidental, traumatisé par les révélations de l'Holocauste à l'égard des Juifs. La création de l'État d'Israël, supposé accueillir les Juifs du monde entier, paraissait alors comme une solution idéale au problème de l'antisémitisme européen. Le rêve sioniste s'est vite transformé en cauchemar sans fin pour tous les peuples de la région, particulièrement pour le peuple palestinien dépossédé de sa terre et réduit à l'état de réfugié sans patrie. La guerre de 1967 a permis à Israël d'occuper militairement le reste de la Palestine, infligeant ainsi une autre défaite cuisante aux peuples arabes de la région.

Le contrôle de la terre et de l'eau se trouve au cœur du conflit actuel opposant Palestiniens et Israéliens. L'appui politique et militaire important des puissances occidentales en faveur de l'État d'Israël, crée un déséquilibre entre les forces en présence sur le terrain. Cet appui est motivé par la volonté de soutenir un allié stratégique dans la région et d'affaiblir les régimes arabes avoisinants, dont l'Occident convoite les ressources pétrolières et autres.

Processus de dépossession

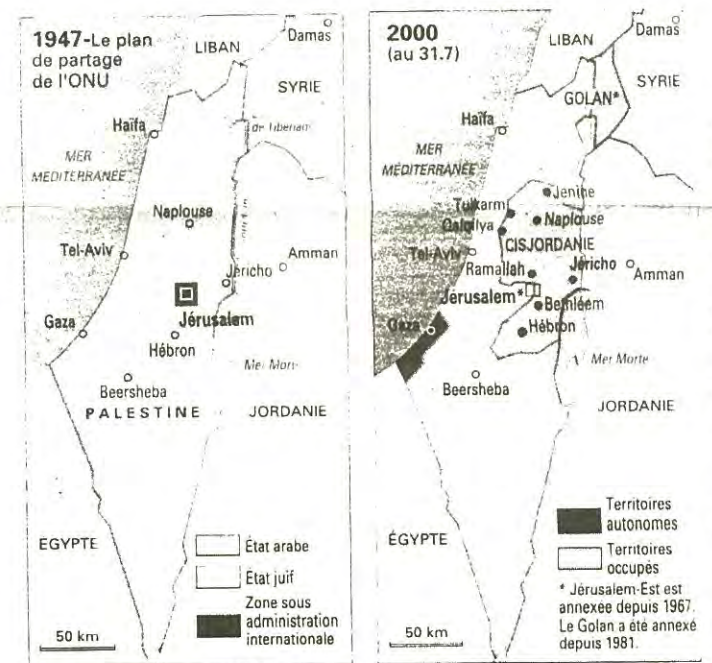
En dépit des Accords d'Oslo de 1993, Israël poursuit toujours l'occupation militaire des territoires occupés en 1967, sensés pourtant former le futur État palestinien autonome. En fait, le processus de dépossession des Palestiniens s'est accé-

léré au cours de la dernière décennie. La poursuite des politiques d'occupation, incluant la destruction massive de maisons et l'expropriation de terres palestiniennes pour faire place à l'implantation de nouvelles colonies juives, s'est intensifiée pendant les négociations. Depuis, l'économie palestinienne s'est gravement détériorée et les violations des libertés fondamentales des Palestiniens se sont multipliées.

Profitant de l'hystérie collective suscitée par les attentats du 11 septembre, les Autorités israéliennes se sont lancées dans une opération militaire sans limites dans les territoires occupés. Opérant un amalgame douteux entre les instigateurs des attentats de New York et le soulèvement populaire du peuple palestinien, qui refuse de se soumettre à l'occupation mi-

litaire, Israël saisit l'occasion pour intensifier sa répression à l'endroit des Palestiniens, sous prétexte de « guerre au terrorisme » avec l'accord des États-Unis.

L'arrivée au pouvoir de la nouvelle administration Bush en 2001 laisse le champ libre à Israël qui augmente sa répression. Cela achève de tuer tout espoir de paix. Cette réalité, longtemps occultée par la presse occidentale, explique en grande partie la multiplication récente des attentats suicides par de jeunes palestiniens, poussés au désespoir. Les auteurs de ces opérations suicides, qui font des victimes parmi les civils israéliens, sont considérés comme des martyrs aux yeux de leur population. Mais cela confirme aussi l'étiquette de « terroristes » que leur accole la presse israélienne, amplifiée par les médias occiden-



La Palestine en 1947... et aujourd'hui

taux, exerçant une compassion sélective à l'égard des victimes, selon qu'elles sont d'un camp ou de l'autre.

En avril 2002, le cycle de violence/répression/terreur a atteint un niveau d'horreur inégalé jusque là. Ce conflit non résolu alimente sans cesse les extrémistes des deux bords et menace plus que jamais la paix mondiale. Il contribue aussi à accroître le ressentiment des populations arabes et islamiques à l'égard des puissances occidentales qui soutiennent Israël au mépris des droits fon-

damentaux du peuple palestinien. De plus en plus de voix israéliennes, arabes et autres réclament avec insistance le retrait immédiat et total d'Israël des territoires occupés, et l'instauration d'un État palestinien indépendant sur ces territoires. Seule une intervention de la communauté internationale en faveur d'une solution fondée sur le droit international peut ramener une paix juste et durable.

Source : Association québécoise des organismes de coopération internationale

État du monde, annuaire géopolitique mondial 2001

Hourra!!! Le taux de chômage augmente...

Cette exclamation semble un peu insolite. Toutefois, cette aberration est tout ce qu'il y a de plus logique pour bon nombre de travailleuses et travailleurs saisonniers. Elle est le fruit de l'absurdité de la législation sur l'assurance-chômage au Canada. Cette analyse ne réside plus seulement dans la tête de certains individus, puisque depuis quelques années, des communautés entières y trouvent leur planche de salut.

LA SOURCE DU MALAISE

La réglementation sur l'assurance-chômage divise le territoire canadien en 58 « régions économiques ». Au Québec, on en retrouve douze (12). Habiter l'une ou l'autre peut faire la différence entre avoir droit ou non à des prestations de chômage. En effet, le taux de chômage de la région où l'on réside sert à déterminer le nombre d'heures d'emploi requises pour avoir droit à des prestations d'assurance-chômage, ainsi que le nombre de semaines de prestations que l'on peut toucher. La norme variable d'admissibilité se situe donc entre 420 et 700 heures selon la région. Une fois admissible, la durée maximale des prestations varie entre 14 et 45 semaines. La durée moyenne des prestations est d'environ 22 semaines au Canada.

En vertu du Règlement sur l'assurance-emploi, les limites des régions économiques de l'assurance-chômage doivent être réexaminées au moins tous les cinq ans. Le dernier redécoupage a été réalisé le 9 juillet 2000 et a causé bien des problèmes dans certaines régions.

Forcé par les pressions populaires dans Charlevoix et au Saguenay, DRHC a dû mettre en place des mesures de transition pour atténuer les effets des modifications sur la population active de la région du Bas-Saint-Laurent-Côte-Nord.

LE PIÈGE DES TAUX DE CHÔMAGE RÉGIONAUX

DRHC prétend que les taux régionaux sont fiables et qu'ils reflètent bien la réalité du marché du travail dans une région précise. Pour sa part, le directeur général de l'Institut de la statistique du Québec, Yvon Fortin, expliquait en février 2002 (1) que les données sur le chômage de Statistique Canada sont compilées mensuellement à partir d'échantillonnages trop faibles et trop restreints, qui deviennent de moins en moins fiables lorsqu'on les applique à une région précise. Selon lui, « C'est toujours dangereux d'utiliser ces chiffres-là. »

Nous comprenons le danger présenté par M. Fortin lorsqu'on consulte la carte des régions économiques dessinées par DRHC pour le Québec (2). La seule région appelée « Centre du Québec » regroupe plus de 500 municipalités réparties sur un vaste territoire. Ainsi, les municipalités de Sainte-Anne-de-Beaupré, Magog, Montebello et Mont-Tremblant font partie de cette région économique et sont sensées faire face aux mêmes réalités et fluctuations du marché de l'emploi. Douteux, direz-vous? C'est pourtant la prétention de DRHC.

LES FRONTIÈRES DE L'UNIVERSALITÉ

Au moment de la perte d'un emploi, tout le monde doit faire face aux mêmes

obligations, et ce, peu importe le taux de chômage imposé arbitrairement à notre région économique. Que l'on habite Montréal, La Malbaie, Sherbrooke ou Gatineau, on doit se loger, se nourrir, se vêtir et, dans certains cas, pourvoir aux besoins de toute une famille. Se baser sur le lieu de résidence d'une personne pour déterminer son droit à l'assurance-chômage, c'est de la discrimination. Cette injustice est socialement inacceptable.

LE TROU NOIR, CE GOUFFRE SANS FOND

Une fois les critères d'admissibilité rencontrés, les prestataires ne sont pas à l'abri du fameux « trou noir » dont sont victimes bien des employé-e-s saisonniers. DRHC détermine la durée des prestations en se basant encore une fois sur le taux régional de chômage. Une diminution du taux de chômage a donc pour effet de diminuer le nombre de semaines de prestations de chômage payables. Une région économiquement en difficulté aura beaucoup de peine à remonter la pente dans le système actuel. En effet, plus les critères d'admissibilité à l'assurance-chômage sont élevés et plus la durée des prestations est réduite, plus la population s'appauvrit et plus l'économie de la région en souffre. Si le taux de chômage est maintenu artificiellement bas, il incitera des

portions de la population active à quitter la région pour leur survie. À cet exode s'ajoutera l'insécurité de la population restante et celle des entrepreneurs qui petit à petit quitteront à leur tour.

UNE RESPONSABILITÉ SOCIALE

On doit se questionner lorsque la hausse du taux de chômage se traduit par un apport favorable à l'économie régionale. Lors des redécoupages du territoire par DRHC, les patelins en plein essor deviennent les moutons noirs que personne ne veut voir annexer à leur région puisque

cela aurait un effet à la baisse sur le taux de chômage et compliquerait l'accès à l'assurance-chômage.

Malheureusement, le gouvernement canadien n'a aucunement la volonté politique de régler cette aberration alors que le régime génère des surplus de plusieurs milliards de dollars chaque année. Il est très clair que les intérêts de nos élu-e-s sont à l'opposé des besoins légitimes de la population active.

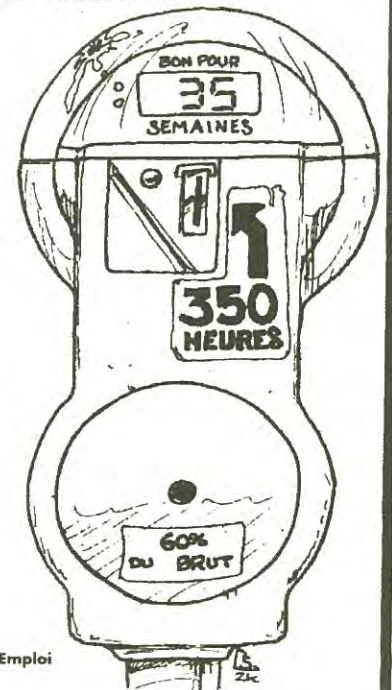
Denis Poudrier
Président du MASSE

ASSURANCE-CHÔMAGE

Nous exigeons :

Un minimum
de 35 semaines
de prestations
à 60% du
salaire brut

Admissibilité :
350 heures
de travail



MASSE Mouvement
Autonome et Solidaire des Sans-Emploi
(réseau québécois)

MASSE

Le syndicat des prestataires de l'assurance-chômage en Estrie

ACTIF DEPUIS 1980

(819) 566-5811

Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie
187, rue Laurier, local 215, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Membre du MASSE

Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi

Comment tomber dans un trou noir...

Concrètement, une personne qui travaille en moyenne 16 semaines (640 heures) par année aura besoin d'une protection de 34 semaines de chômage afin de survivre jusqu'à la prochaine saison de travail. Pour éviter le « trou noir » dans un cas comme celui-ci, il faudrait que le taux de chômage de sa région soit supérieur à 16 %. Par contre, si le taux est fixé à 12 %, cette personne ne recevra que 25 semaines de chômage avant de plonger dans le « trou noir » pour 9 longues semaines sans revenu. Sa situation sera pire si le taux de chômage est encore plus bas.

(1) Information tirée d'un article de Norman Delisle de la Presse Canadienne du 15 février 2002 et disponible sur le site du Mouvement Action-Chômage de St-Hyacinthe à l'URL suivant : http://www.macst-hyacinthe.qc.ca/archives/gen/gen_02_2002.html

(2) Information sur les régions économiques de l'assurance-emploi (DRHC) : <http://www14.hrdc-drhc.gc.ca/ei-ae/geocontf.htm>

-- VOUS ET VOS DROITS --

DE SIMPLES CITOYENS PEUVENT-ILS ARRÊTER UN AUTOMOBILISTE QUI SEMBLE EN ÉTAT D'ÉBRIÉTÉ?

Faits :

Les faits soumis au tribunal sont les suivants. Un homme conduisait son automobile d'une façon dangereuse en zigzagant d'une voie à l'autre de l'autoroute. Le conducteur du véhicule qui le suivait l'a incité à s'arrêter. L'un des passagers de ce véhicule a retiré les clés de l'automobile de cet homme parce que ce dernier présentait des symptômes d'une personne en état d'ébriété et ils ont appelé la police.

À son arrivée, le policier a constaté que l'homme avait de la difficulté à marcher et qu'il sentait l'alcool. Après avoir passé l'alcootest, il a été accusé de conduite avec une alcoolémie supérieure à la limite permise. L'homme prétend qu'il a été illégalement arrêté.

Question :

Pensez-vous que de simples citoyens pouvaient arrêter cet homme?

Décision :

Appel rejeté.

Motifs :

L'arrestation par des simples citoyens n'est pas couverte par la Charte canadienne des droits et libertés. L'homme ne peut donc pas prétendre avoir été détenu illégalement par de simples citoyens.

Par ailleurs, selon le Code criminel, ceux-ci étaient en droit d'arrêter l'individu puisqu'il l'avaient vu conduire son véhicule d'une façon instable et parce qu'ils avaient des raisons de croire que cet homme commettait une infraction criminelle.

M^e Micheline Plante
Centre communautaire juridique de l'Estrie
Tél. : (819) 563-6122

Bientôt en novembre

La nuit des sans-abri

« Détresse et espoir... Ensemble vers des solutions »

Lorsqu'à l'automne, le froid commence à s'intensifier, cela signifie pour bien des gens qu'il faudra s'habiller plus chaudement et monter un peu le chauffage de la maison. Mais pour les sans-abris, c'est le signe pré-curseur d'une épreuve difficile qui s'annonce, car en plus de devoir se trouver une place où dormir et de quoi se nourrir, les sans logis doivent également combattre le froid et ses désagréments. Par manque de solidarité pour les habitants de la rue, mais également pour sensibiliser la population à la difficile réalité que peuvent vivre les sans-abri, sans oublier les gens qui vivent des moments difficiles dus à la précarité de l'emploi ou autres contraintes sociales, le Regroupement des Auberges du Coeur du Québec a initié voilà 12 ans « La nuit des sans-abri ». Aujourd'hui, chaque région, à travers la province, organise elle-même ses propres activités.

1^{re} édition chez-nous

Les gens de la région de Sherbrooke auront la possibilité de manifester leur solidarité auprès des personnes plus défavorisées dans leur ville. En effet, le 8 novembre prochain, une nuit des sans-abri se déroulera à La

Chaudronnée de Sherbrooke (470, rue Bowen Sud). Cette année sera la première édition sherbrookoise et nous souhaitons que cela devienne un événement annuel important qui aura un impact sur la population de la ville et des environs. À votre façon, vous pouvez, qui que vous soyez,

La Chaudronnée de l'Estrie inc.
Soupe populaire



participer à cette nuit, et ce, par votre simple présence qui signifiera votre appui à la lutte contre la pauvreté et à votre solidarité envers la cause des itinérants.

Les diverses activités débuteront sur les coups de 18 h et se poursuivront jusqu'à 6 h le matin pour les plus braves. Durant ces douze heures, des activités diversifiées ont été organisées. La création d'une murale collective, des performances sur scène de jeunes artistes, des témoignages,

une vigile à la chandelle, ainsi que plusieurs autres activités symboliques sauront augmenter la réflexion sur les conditions de vie de cette population marginalisée que sont les sans-abri.

Nous vous invitons à participer en grand nombre à cette nuit, et ce, qui que vous soyez. Que vous soyez un travailleur d'un organisme communautaire de la région, un représentant politique, un artiste, un jeune, une personne âgée ou un citoyen impliqué, nous vous demandons un petit geste de solidarité qui démontre que vous avez à coeur l'amélioration des conditions des personnes les plus défavorisées de notre société. Nous oublions bien souvent que dans des villes comme Sherbrooke, l'itinérance est la réalité d'une partie de sa population et que la ville a la triste réputation d'être l'une ayant le plus haut taux de pauvreté au pays. En nous unissant, une voie peut être créée vers un changement social afin de diminuer la détresse des sans-abri.

Stéphanie Rajotte
La Source-Soleil



BOTTIN ROSES D'OR 2002-2004

Permet aux aîné(e-s) ainsi qu'à leurs familles de faire un choix éclairé au moment de sélectionner une résidence privée.

Disponible à la FADOQ- Mouvement des aînés du Québec - région de l'Estrie au (819) 566-7748. Coût : 6 \$

LE RIAD : LE RÉSEAU D'INFORMATION DES AÎNÉS

Site internet qui offre une mine de renseignements sur un ensemble de sujets d'intérêt général.

- Photo-reportages sur les réalisations intergénérationnelles
- 4 forums de discussion
- Sujets divers : santé, cinéma, voyages, etc.

Adresse du site : riac.ca

Solidarité Populaire Estrie
187, rue Laurier, local 311
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4
Téléphone. : (819) 562-9547
Courriel : solidari@aide-internet.org

**Une coalition pour
une répartition équitable
de la richesse**

CENTRE D'ACCÈS COMMUNAUTAIRE
Naviguation sur le Web
Recherche d'emploi, information gouvernementale...
**Formation personnalisée
du lundi au vendredi de 9 h à 17 h**

187, rue Laurier, local 315
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4
Téléphone : (819) 346-0101

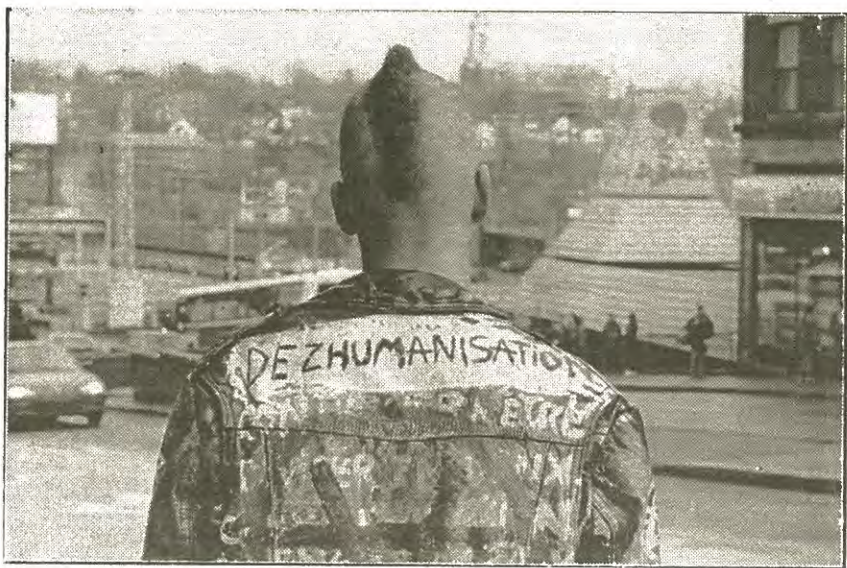
Industrie Canada

**Partez à la découverte de
La Parolière**

Dans le cadre du bicentenaire de Sherbrooke, exposition sur son histoire, ses valeurs et son implication auprès des Sherbrookoises. Également, exposition interactive de L'Escale de l'Estrie.

Bibliothèque municipale Éva-Senécal jusqu'au 30 septembre. Inf. : 569-9295

Deux photos tirées de l'exposition d'ARLETTE VITTECOQ
au Café Presse Boutique au centre-ville
« Les murs se dévoilent »



Titre : « Déshumanisation »



Titre : « Hold Up »

INVITATION 25^e anniversaire de l'Escale Une halte vers l'espoir

L'Escale de l'Estrie invite les ex-résidentes et leurs enfants ainsi que les bénévoles qui ont apporté leur collaboration à L'Escale durant les 25 dernières années, à une chaleureuse fête de partage et de retrouvailles.

Samedi le 5 octobre 2002 de 14 heures à 17 heures.

Programme : jeux animés et activités variées pour toutes et participation collective à une murale géante. Goûter.

Information et réservation : (819) 569-3611



S'abonner c'est
se donner les moyens
de mieux s'informer

Abonnement régulier 15 \$
Institutions, organismes 20 \$

Ci-joint un chèque ou mandat-poste au montant de _____ \$
pour _____ abonnement(s) adressé à :

Entrée Libre

187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Téléphone : _____

LES SPECTACLES AU CENTRE-VILLE

LES JOURS SONT CONTÉS

Judi, 10 octobre, 20 h, au Presse Boutique Café, 4 Wellington Nord, Sherbrooke
Spectacle pour tous organisé en collaboration avec À fleur de vie

FRED PELLERIN : *Il faut prendre le taureau par les cornes*. On le sait : autrefois, chaque village avait son fou. Celui de chez nous, à St-Félix-de-Caxton, il était tellement laid qu'on évitait de le laisser sortir le soir des vidanges pour ne pas qu'il disparaisse... Entrée : 10 \$ (5 \$ étudiants)

Dimanche, 13 octobre, 11 h, au Presse Boutique Café, 4 Wellington, Sherbrooke
Contes et brioches - Association des auteurs des Cantons de l'Est

OLIVIER VILLANOVE ET EDWIGE BAGE : *Plume d'aventure. Histoire de correspondances*. Il dépeint le monde du haut de sa montagne de Savoie. Elle cherche ce que cache l'horizon du fleuve Saint-Laurent. Entrée libre

Dimanche 13 octobre, 20 h, Petit théâtre de Sherbrooke, 174 du Palais, Sherbrooke
Spectacle pour adultes organisé en collaboration avec le Festival interculturel du conte du Québec MARC LABERGE ET ANTOINE PATIGNY : *Rencontre de deux mondes*. Ces deux conteurs, (québécois et belge) font se rencontrer nos deux mondes avec des histoires d'hommes et de vie dure. Entrée : 15 \$ (10 \$ étudiants)

Lundi 14 octobre, 14 h, Musée de la nature et des sciences, 225 Frontenac, Sherbrooke
Spectacle pour tous

Contes animaliers et de nature. La légende du chevreuil merveilleux, avec nul autre que le directeur du musée lui-même au micro, accompagné pour la circonstance du conteur micmac Robert Seven-Crows. Entrée : 7,50 \$ adultes, 5 \$ enfants

Lundi 14 octobre, 19 h, Café du Palais, 184, ruelle Whitting, Sherbrooke
Spectacle pour adultes organisé en collaboration avec la revue *L'Enzème*

JEAN-MARC MASSIE ET ANDRÉ LEMELIN : Ces deux fondateurs des Dimanche du conte à Montréal, se frottent volontiers aux contes urbains où les princesses se transforment en putes et les princes en pimps. Entrée : 5 \$

Mardi 15 octobre, 19 h, bibliothèque Éva-Sénécal, salle 4, 420 Marquette, Sherbrooke
Spectacle pour tous organisé en collaboration avec la bibliothèque Éva-Sénécal

FRANÇOIS LAVALLÉE : *Le conte est dans la lune*. Avec sa crinière de lion dans laquelle il tisse des tresses de corne de diable, il nous emporte dans une chasse-galerie où se retrouvent Rose Latulipe, un fermier et son propriétaire, le diable et le bon dieu et le souffle fou du vent du nord! Entrée : 10 \$ (5\$ étudiants)

Vendredi 18 octobre (horaires à confirmer), RCPECE, 117 Wellington Nord, Sherbrooke
Spectacle pour enfants de 5 ans à 11 ans.

RENÉE ROBITAILLE : *Contes pour poids plume*. Le spectacle fait découvrir aux Poids-plumes la forme orale des contes traditionnels qu permet un dialogue avec la conteuse. Entrée : 3 \$

Dimanche 20 octobre, 18 h 30, Bibliothèque Éva-Sénécal, 420 Marquette, Sherbrooke
Spectacle pour adultes en collaboration avec la bibliothèque Éva-Sénécal

GUTH DESPREZ : *L'Histoire, ça conte!* Guth Desprez est historien, diseur de vie, conteur de pays... Il nous raconte les gens d'ici, de la ville et de la campagne, ceux qui sont partis faire les guerres aussi, ceux qui font l'Histoire. Avec une tendresse et une émotion rares et, en prime, la légende du pin solitaire! Entrée libre ou 3 \$ pour les non-membres.



CONTRIBUER
AU FINANCEMENT
DES
GROUPES
POPULAIRES

Recherchons équipiers et équipières

Se joindre à l'équipe d'Entrée Libre
permet de s'impliquer
humainement et socialement.

CONTACTEZ-NOUS : 821-2270